



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le onze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT MARTIN DE HINX, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alexandre LAPEGUE, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM. LAPEGUE, GIBARU, BENESSE, BRAYELLE, CARRÈRE, CAZALIS, DARRACQ, DARTIGUENAVE, GARAT J.M., HIQUET, LAMBERT, LARD, SIROT, VAN PEVENAGE.

Étaient absents excusés : Mme GARAT E.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 14

Date de la convocation : 07/04/2023

Date d'affichage : 07/04/2023

Secrétaire de séance : Jean-Philippe BENESSE

Délibération n° 2023_04_11_D06

OBJET : NUMERUES – LOTISSEMENT DULOY RENE – CREATION ET DENOMINATION D'UNE VOIE

Rapporteur : Patrice Lard

Monsieur Patrice Lard, adjoint au Maire, en charge des affaires de voirie, réseaux, terrains, rappelle à l'assemblée, qu'en date du 10 septembre 1999, le Conseil Municipal a délibéré pour attribuer des noms de voies, dans le cadre de l'opération NUMERUES, organisée par ORANGE (anciennement France Télécom).

Il informe également l'assemblée, que par courriel du 07/03/2022, le géomètre en charge de la maîtrise d'œuvre du lotissement DULOY RENE, a sollicité Mr le Maire afin d'attribuer des numéros et nom à la voie qui dessert les 6 lots à bâtir et la maison existante ; il est précisé que ces dispositions sont désormais nécessaires au service du cadastre, avant toute nouvelle numérotation des parcelles.

Il est à noter que la voie restera privée.



Il convient donc de nommer et modifier les adresses comme suit

- IMPASSE DU PETIT BOIS (Lots n° 1, 2, 3, 4, 5, 6 ainsi que le n° 155 rue des Pyrénées) ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à 14 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION :

- d'arrêter le nom suivant :
 - IMPASSE DU PETIT BOIS ;
- d'aviser l'ADACL (Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales), qui se chargera d'en informer les services concernés ;
- De passer commande des plaques normalisées pour cette nouvelle voie auprès de l'AML (Association des Maires des Landes).

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal Administratif de Pau par envoi sur papier, dépôt sur place ou par le site www.telerecours.fr, à compter de sa publication et de sa notification au représentant de l'État dans le département.

**Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,**

Le Maire,



Alexandre LAPEGUE,

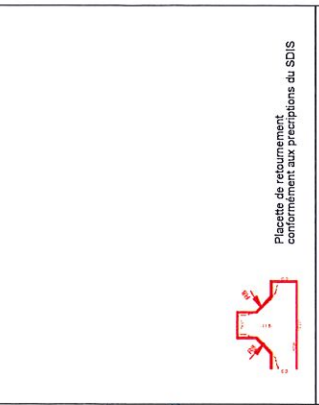
le secrétaire de séance,

Jean-Philippe BENESSE.

Opération d'aménagement
 "155 route des Pyrénées"
 SAINT-MARTIN-DE-HINX
 Zonage PLU : Zone Urbaine, mixité des fonctions sommaires |
 Cadastre : Section G Parcelles 10.11, 12, 391, 458, 459, 460 et 462

PA 4 - PLAN DE COMPOSITION
 Janvier 2023
 T22.215

- Légende :**
- Assiette de l'opération = 4 158 m²
 - Lots privés (7 lots) = 3 104 m²
 - Chaussée partagée / Aire OM = 706 m²
 - Accès au lot (position indicative) = 50 m²
 - Stationnement visiteur = 87 m²
 - Espace végétalisé commun = 211 m²
 - Plantations nouvelles
 - Arbres et arbustes à abattre dans le cadre des travaux du PA
 - Cantelabres



Envoyé en préfecture le 12/04/2023
 Reçu en préfecture le 12/04/2023
 Affiché/Publié le 14/04/2023
 ID : 040-214002727-20230412-2023_04_11_D06-DE

Échelle : 1:500
 0 5 10 20

T22.215-PAM-230110.dwg
 Dessiné par : S.C.U.M.

CITEVO FONCIER
 11 Boulevard Alsace Lorraine
 64100 BAYONNE
 05 57 35 35 40

Cabinet AUIGE
 SELARL AUIGE - Cabinet de Géomètres
 57 Rue du pont - 33260 LA TESTE DE BEARN
 Tél. 05 57 35 35 40

